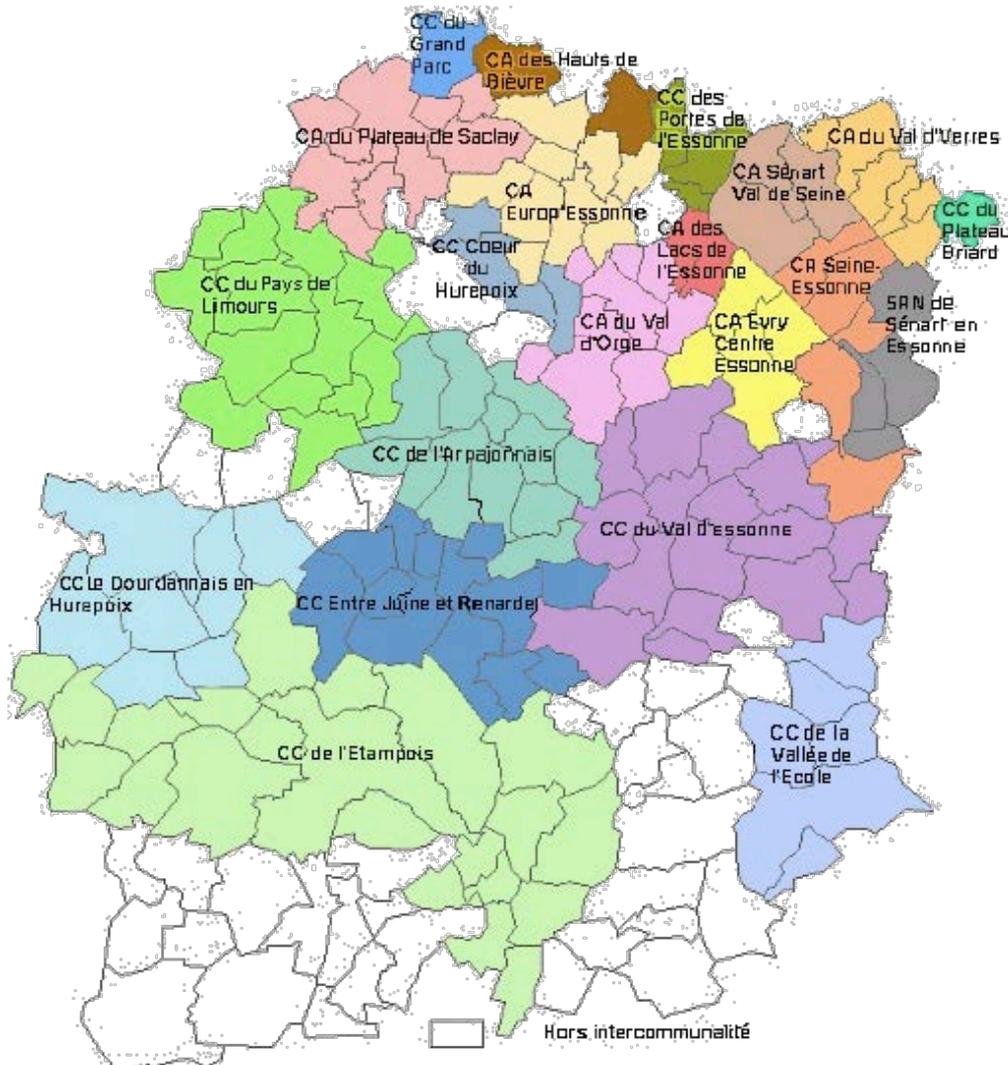




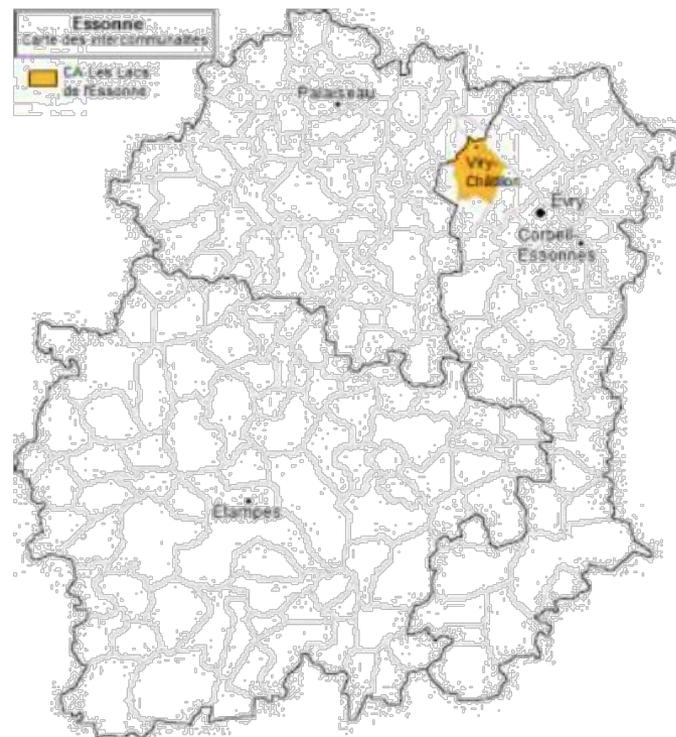
La Trame Verte et Bleue aux Lacs de l'Essonne

Fonction sociale

La Communauté d'agglomération les Lacs de l'Essonne

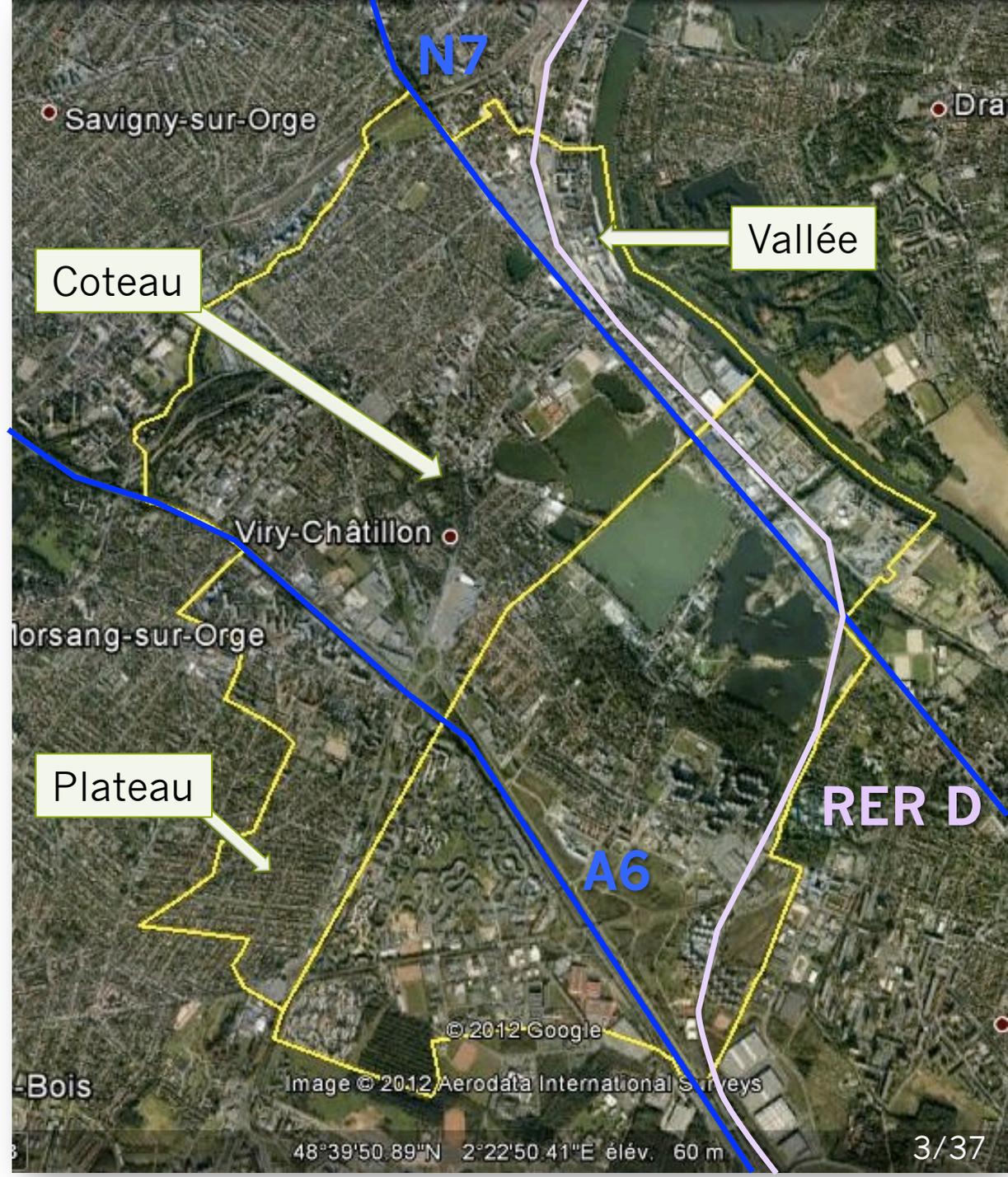


- Créée en 2004
- Actuellement le plus petit EPCI de l'Essonne



La Communauté d'agglomération les Lacs de l'Essonne

- Communes de Grigny et Viry-Chatillon
- 1100 ha, 59 000 habitants
- Espace urbain très contraint (A6, N7, RER D)
- Lacs de l'Essonne (100 ha), classés ENS et ZNIEFF, identifiés réservoir de biodiversité par le SRCE





La Seine
RN7

A6

Etang des Noues de Seine



Démarche écologique

En 2008 s'amorce un véritable engagement de la collectivité dans une démarche écologique avec pour priorité **la restauration de la biodiversité au travers de trames ou parcours écologiques verts et bleus déclinant une stratégie paysagère de gestion.**

L'initiative a été encadrée par les principes suivants :

- ✓ agir pour bousculer les habitudes avec un **droit à l'erreur**
- ✓ créer des **expertises internes** dans les services publics
- ✓ proposer des **outils d'accès à la connaissance** afin de mieux préserver la biodiversité
- ✓ identifier les **continuités écologiques** du territoire sous l'angle des paysages
- ✓ traduire ces continuités en **actions citoyennes de proximité.**

La gestion différenciée et le « zéro phyto »



Une base solide pour un projet pérenne



- Sensibilisation et formation des équipes.
- Identification et reconnaissance des continuités paysagères.
- Ecriture des procédures permettant la survie, la croissance, l'amélioration et la transmission d'une culture collective de savoirs professionnels.

Accompagnement du CAUE91

La gestion différenciée et le « zéro phyto »



L'écopaturage



- 2011 à 2014 : mise en place sur deux puis trois parcelles de mai à octobre
- 20 chèvres des fossés
- **Vecteur social**

→ Entraîne :

- La venue d'espèces parasites et coprophages ainsi que de leurs prédateurs associés (oiseaux).
- La venue de champignons fimicoles (de fumier) ainsi que de certaines mousses.
- L'amélioration de la richesse spécifique botanique du milieu et favorise le cortège d'insectes inféodés à ces plantes.





Le jardin de la Biodiversité



- 2009 : acquisition de la parcelle en friche
- 2009-2010 : mutualisation de tous les services pour aménager le jardin au public
- 26 juin 2010 : ouverture parrainée par Gilles Clément
- La gestion laisse s'exprimer la biodiversité locale

Démarches des agents techniques



- Installation d'hôtels à insectes
- Réintroduction d'espèces rares
- Suivis des papillons selon un protocole de sciences participatives (PROPAGE)
- Mise en place de potagers en libre service



L'Ecole du Jardin Planétaire



- 2011 : inauguration
- **Objectifs :**
 - ✓ Permettre au citoyen d'accéder aux connaissances lui permettant de se familiariser avec la biodiversité urbaine, de la reconnaître afin de le sensibiliser à sa préservation.
 - ✓ Eveiller les consciences et forger son sens critique : comment vivre demain AVEC les éléments de Nature qui nous entourent et non pas CONTRE.

Trame Verte et Bleue des Lacs de l'Essonne



- 2010 : Etude stratégique de gestion des espaces de nature en ville (Coloco et Gilles Clément)
- Objectifs :
 - ✓ préserver et de valoriser la biodiversité en milieu urbain contraint en reliant notamment les trois projets urbains du territoire éligibles au dispositif de l'ANRU (Grande Borne, les Coteaux de l'Orge et Grigny II) → **réappropriation des lieux de nature existants par la population**

continuité

TRAME VERTE & BLEUE

écologique

Savigny-sur-Orge

Coteau de l'Orge

Viry-Châtillon

Morsang-sur-Orge

Grigny II

Grande Borne

© 2012 Google

Image © 2012 Aerodata International Surveys

-Bois

48°39'50.89"N 2°22'50.41"E élév. 60 m

Trame Verte et Bleue des Lacs de l'Essonne



- 2010 : Etude stratégique de gestion des espaces de nature en ville (Coloco et Gilles Clément)
- Objectifs :
 - ✓ préserver et de valoriser la biodiversité en milieu urbain contraint en reliant notamment les trois projets urbains du territoire éligibles au dispositif de l'ANRU (Grande Borne, les Coteaux de l'Orge et Grigny II) → **réappropriation des lieux de nature existants par la population**
 - ✓ créer une continuité écologique basée sur les trames paysagères à l'interface du plateau et du coteaux avec des radiales les reliant à la vallée, en passant par les lacs, pour rejoindre l'Orge et la Seine → **renforcer la présence de la nature en ville**

Coteau de l'Orge

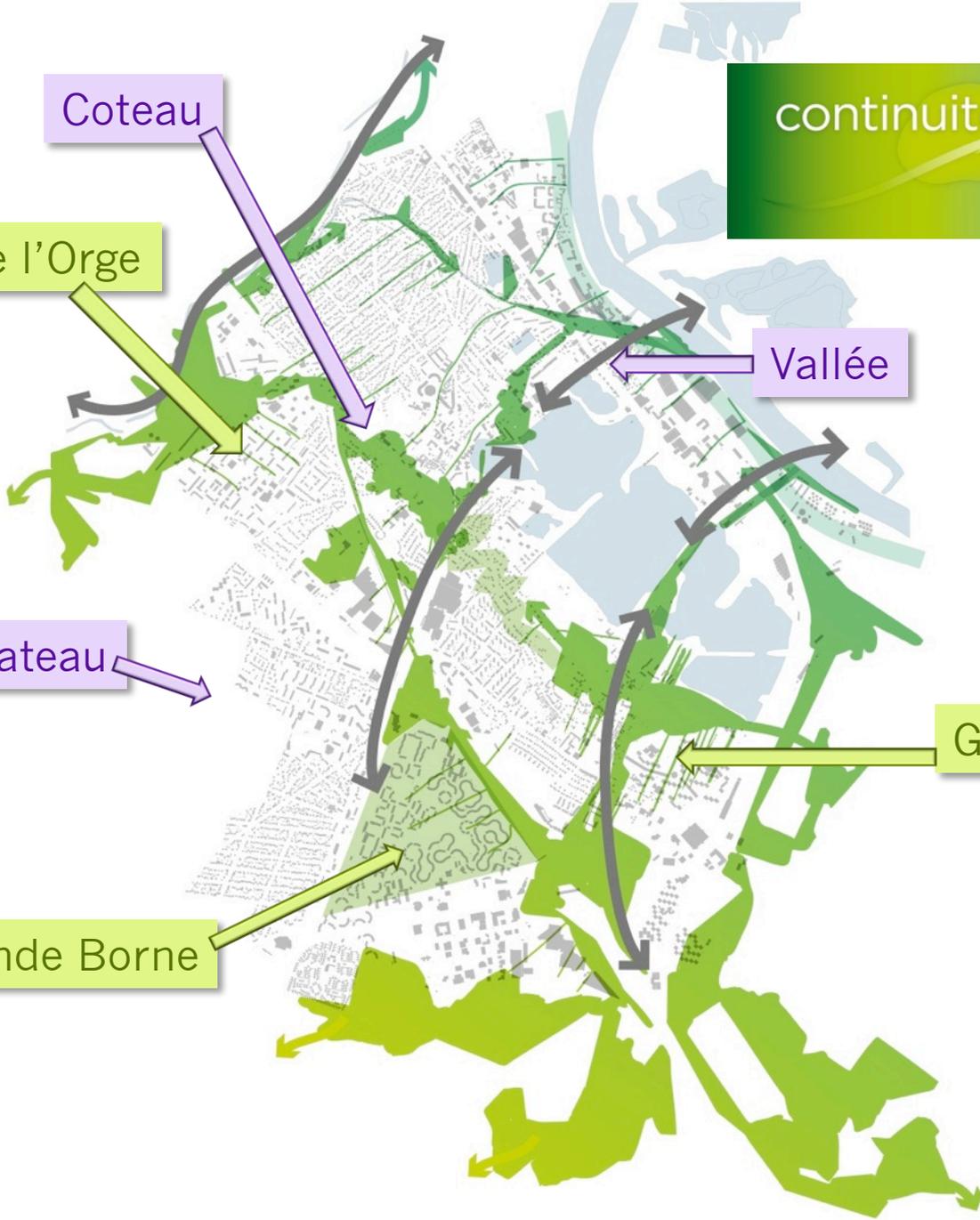
Coteau

Vallée

Plateau

Grigny II

Grande Borne



Trame Verte et Bleue des Lacs de l'Essonne



- 2010 : Etude stratégique de gestion des espaces de nature en ville (Coloco et Gilles Clément)
 - Objectifs :
 - ✓ préserver et de valoriser la biodiversité en milieu urbain contraint en reliant notamment les trois projets urbains du territoire éligibles au dispositif de l'ANRU (Grande Borne, les Coteaux de l'Orge et Grigny II) → **réappropriation des lieux de nature existants par la population**
 - ✓ créer une continuité écologique basée sur les trames paysagères à l'interface du plateau et du coteaux avec des radiales les reliant à la vallée, en passant par les lacs, pour rejoindre l'Orge et la Seine → **renforcer la présence de la nature en ville**
- **une proposition de projets d'actions en faveur de la biodiversité d'ampleurs variées, à mener en divers lieux ponctuant cette trame verte.**



Cartographie des projets proposés par Coloco



Espace naturel Duparchy

Bois des Coteaux de l'Orge

15 projets validés par les élus dont 8 prioritaires

Place François Mitterrand

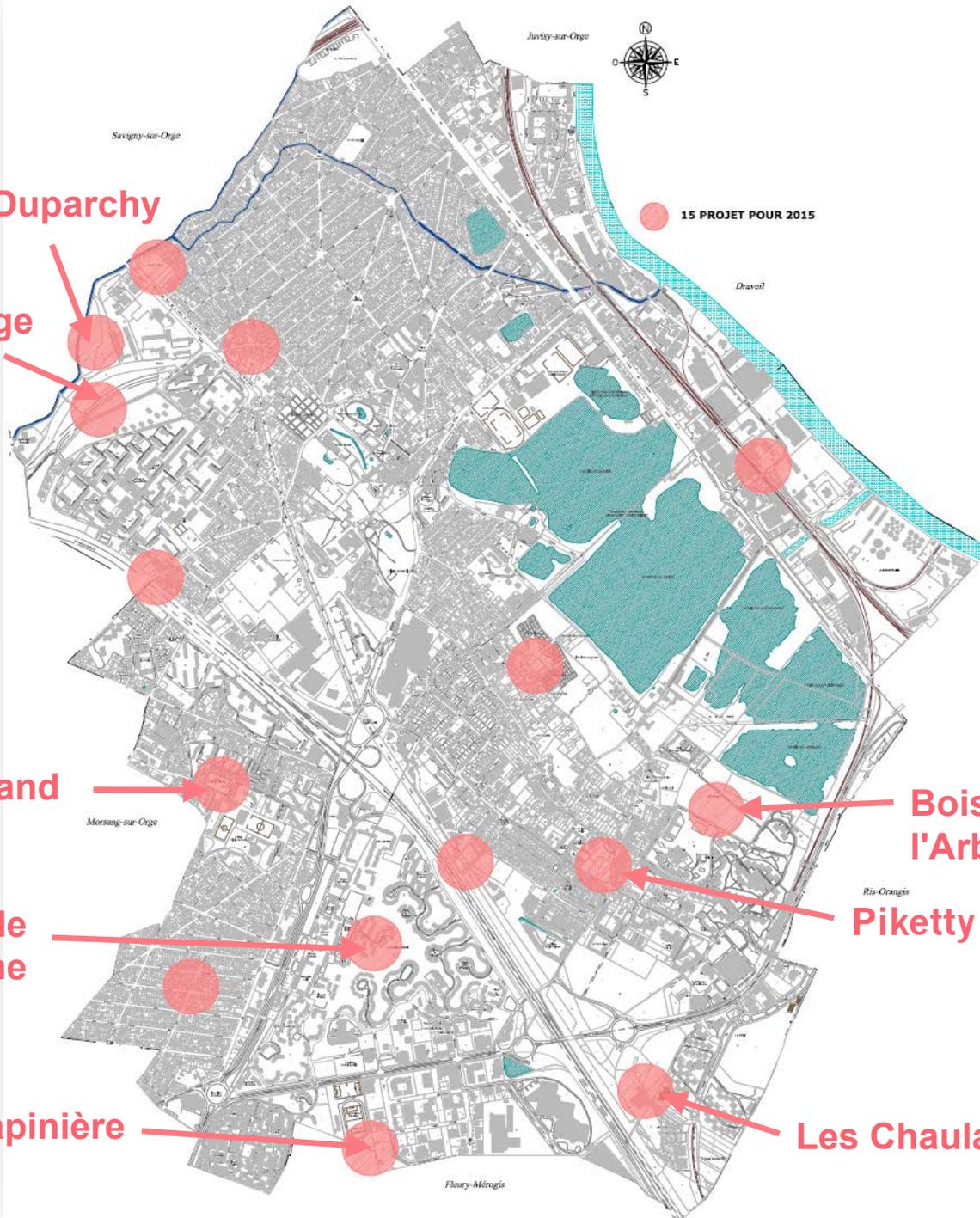
Bois de l'Arbalète

La plaine centrale de la Grande Borne

Piketty

La sapinière

Les Chaulais



Trame Verte et Bleue des Lacs de l'Essonne



Partenaires et prestataires techniques :

- **Villes de Grigny et de Viry-Châtillon**
- Coloco & Gilles Clément
- CAUE91
- Ecole nationale supérieure du Paysage de Versailles
- Syndicat de l'Orge
- Cabinet paysager Cobe

Trame Verte et Bleue des Lacs de l'Essonne



2013 = Phase de concertation :

- **Enjeu social** : réappropriation de l'espace par la population, échanges entre habitants mais aussi avec les agents du territoire.
- Rencontres, ateliers avec les habitants sur les différents sites : expression d'envies, d'idées, de désirs mais également d'inquiétudes.
- Recueil de l'ensemble des informations
- Réalisation d'un livre blanc retraçant les étapes de la concertation

Trame Verte et Bleue des Lacs de l'Essonne



La place François Mitterrand

Trame Verte et Bleue des Lacs de l'Essonne



La place François Mitterrand



Trame Verte et Bleue des Lacs de l'Essonne



coloco

pour un projet sur l'ensemble du quartier
Année 1 : définition d'un site d'ensemble +
des lieux et actions qui vont démarer le projet

La place François
Mitterrand

Logique des trames vertes et bleues : les espaces publics sont continus, les considérer dans un ensemble qui forment un même projet



TERRITOIRES DU PROJET

-  stratégie globale - site
-  continuités possibles
-  les actions
-  projets et idées



2012

2013

2014

2015

2016

2017

2020 ...

Trame Verte et Bleue des Lacs de l'Essonne



Trame Verte et Bleue des Lacs de l'Essonne



Espace naturel Duparchy
et Bois des Coteaux de
l'Orge



Trame Verte et Bleue des Lacs de l'Essonne



Espace naturel Duparchy
et Bois des Coteaux de
l'Orge



Trame Verte et Bleue des Lacs de l'Essonne



La Sapinière

Trame Verte et Bleue des Lacs de l'Essonne



La Sapinière



Trame Verte et Bleue des Lacs de l'Essonne



La Sapinière

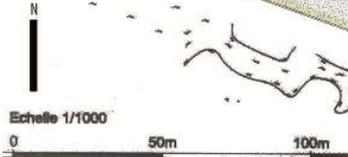


plan de gestion de la Sapinière

-  Tonte 6 passages métrac/ an
-  Taille des haies en juin (hauteur maximum 1,5m)
-  Fauche tardive en octobre
-  Débroussaillage/ Débroussaileuse ou métrac 2/an juin/juillet et août /septembre



- Abattage de la haie
- Remonter le houpier des arbres
- Se servir de la clôture comme tour d'arbre / Ouvrir l'accès Nord
- Mise en défens avec les rémanents des abattages / Rompre les lignes droites.

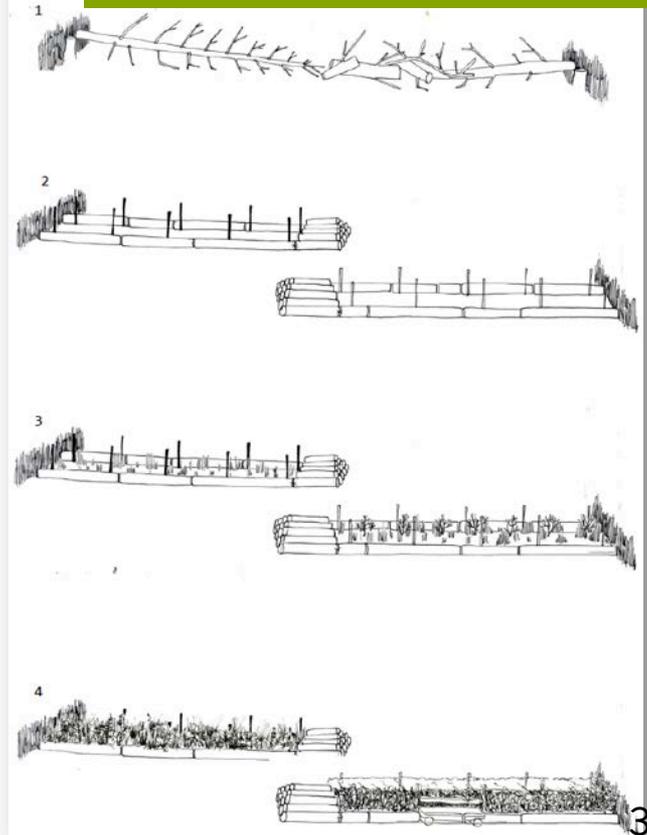


continuité

TRAME VERTE & BLEUE

écologique

La Sapinière



Trame Verte et Bleue des Lacs de l'Essonne



La Plaine centrale de la Grande Borne

Trame Verte et Bleue des Lacs de l'Essonne



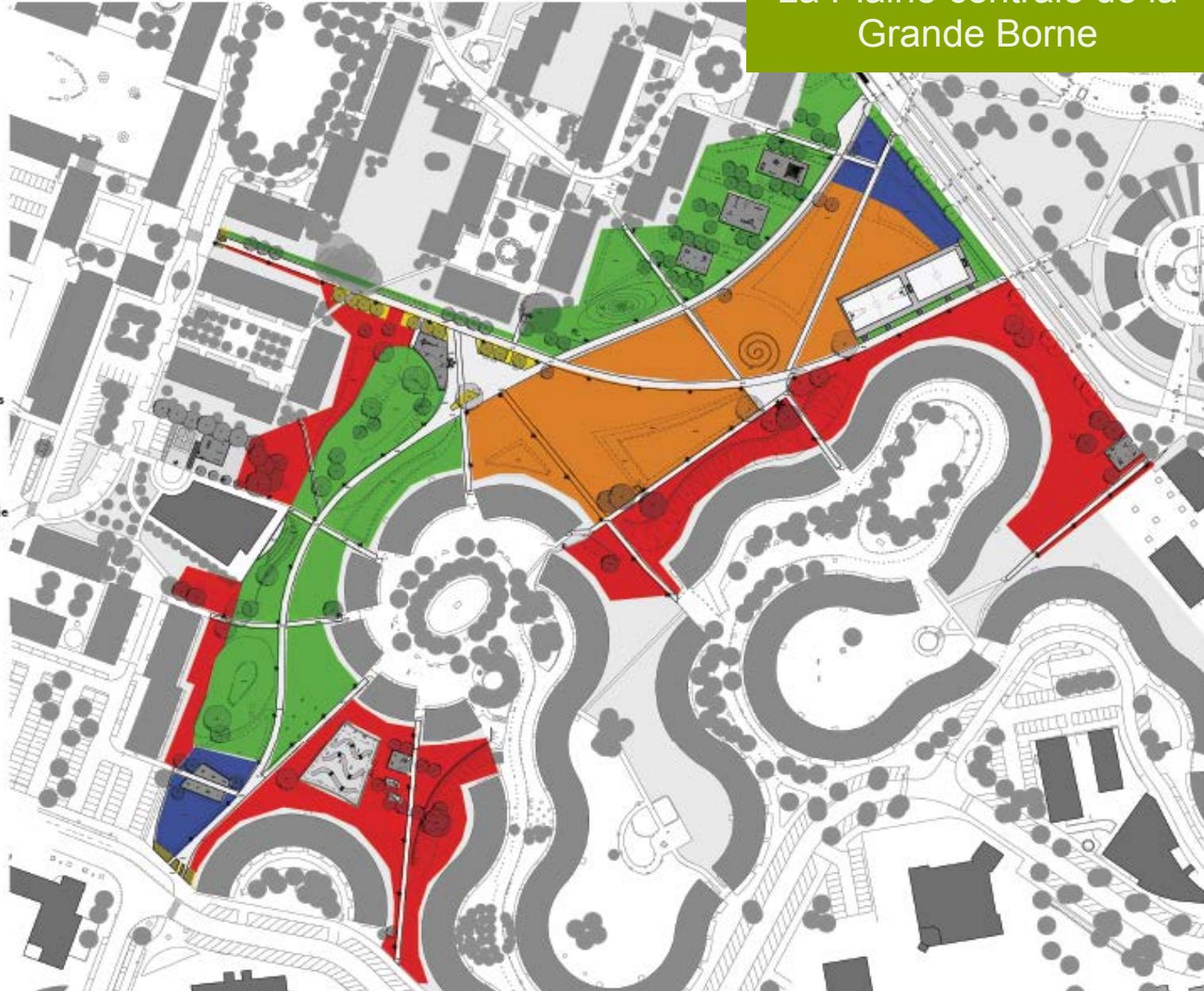
La Plaine centrale de la Grande Borne



plan des typologies de plantation

La Plaine centrale de la Grande Borne

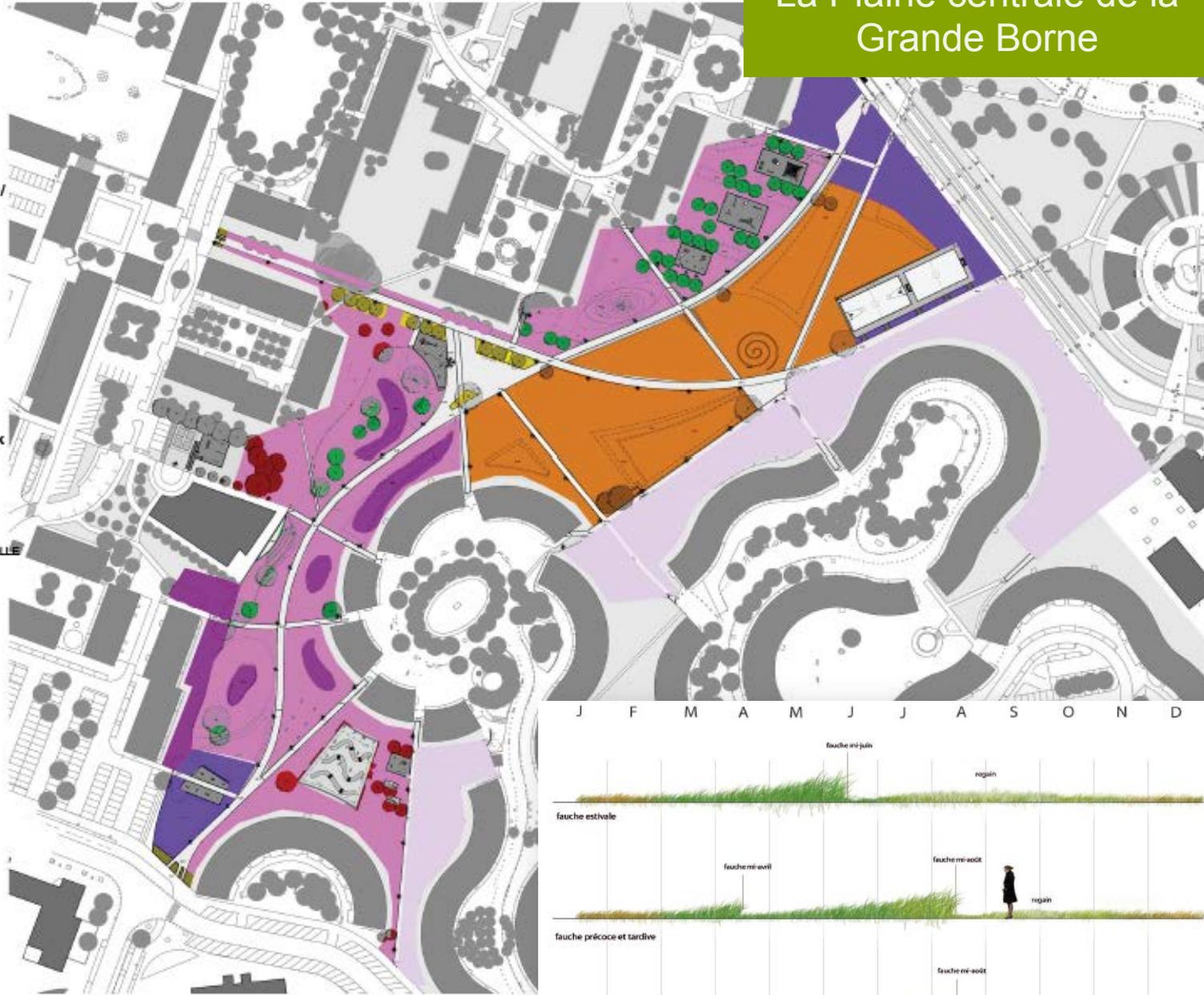
-  **A - reprise semis existant**
prairie basse : 3069m²
prairie haute : 7161m²
-  **B - semis gazon rustique (espace sportif)**
pelouse : 7900m²
-  **C1-prairie urbaine/vivaces**
prairie biennale : 270m²
prairie haute : 3000m²
prairie basse : 7000m²
-  **C2-soulaie/megaphorbiaie (espaces d'infiltration)**
massifs : 920m²
-  **D lignes de vivaces (placette)**
massifs : 362m²



plan des typologies de gestion

La Plaine centrale de la Grande Borne

- 3** PRAIRIE EN FAUCHE TARDIVE / BIENNALE
- 2** PRAIRIE HAUTE / 2 FAUCHES ANNUELLES
- 2B** PRAIRIE BASSE / 5 FAUCHES ANNUELLES MAX
- 1** ESPACES NATURELS / 1 FAUCHE ESTIVALE ANNUELLE
- B** semis gazon rustique
espace sportif
- D** lignes vivaces
placette

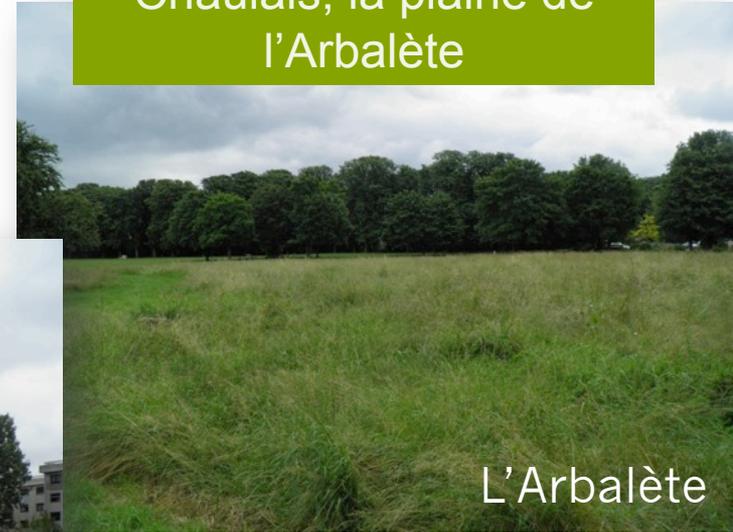


Trame Verte et Bleue des Lacs de l'Essonne

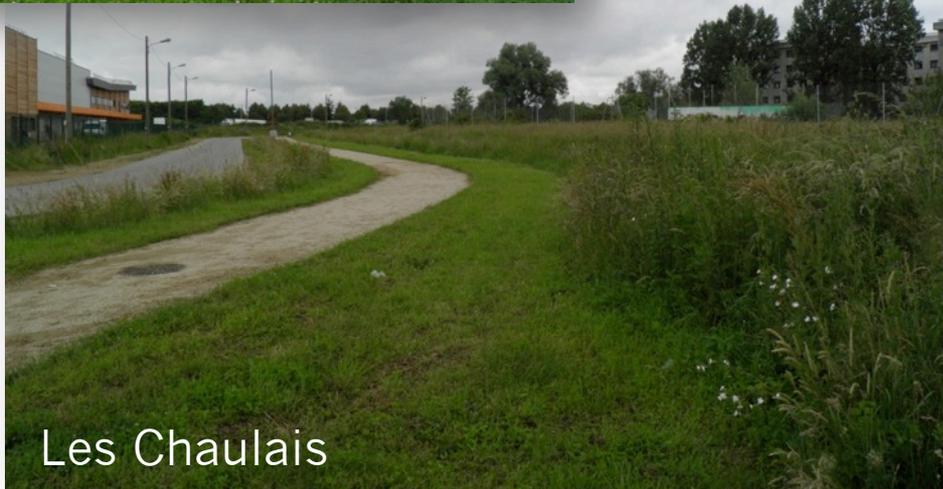


Piketty

Square Piketty, les Chaulais, la plaine de l'Arbalète



L'Arbalète



Les Chaulais

Trame Verte et Bleue des Lacs de l'Essonne

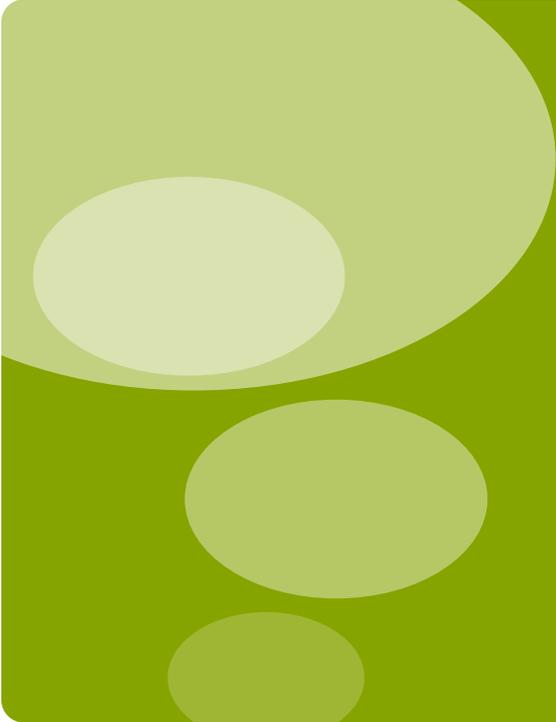


- Lauréat de l'appel à projets Trames Vertes et Bleues du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de l'Energie dans le cadre de la stratégie nationale pour la Biodiversité 2012

- Grand lauréat de l'appel à candidature Essonne Aménagement Exemplaire 2013 dans la catégorie Partage urbain, espace public, vecteur du lien social et culturel



- Contribution aux ateliers organisés par ETD (centre de ressource du développement territorial) sur la trame verte et bleue multifonctionnelle



Merci de votre
attention !

Julie Sannier
Chargée de mission Biodiversité
CA les Lacs de l'Essonne
j.sannier@leslacsdelessonne.fr
01 69 24 05 93